



Election du conseil régional de l'ordre des architectes de Normandie

Livret de présentation des listes

Le nombre de sièges à pourvoir : 9

Le 11 mars 2024

Composition du conseil régional de l'ordre des architectes

Le nombre total de conseillers régionaux est de 18.

9 conseillers non sortants

Monsieur Cyril COQUENTIN, 27
Madame Catherine HENRY-LAURENT, 76
Madame Virginie LANGLAIS, 14
Madame Bénédicte LANGLOIS, 76
Madame Muriel LORIEAU-PONTHIEU, 14
Monsieur Jean-Baptiste NOVICZKY, 76
Madame Jeanne SAUCIER, 50
Madame Sandra SELLOS, 61
Madame Claire THINON, 50

8 conseillers sortants ou démissionnaires rééligibles

Monsieur Stefano BORGHIATTINO, 27
Monsieur Lionel CARLI, 50
Monsieur François HAMET, 50
Monsieur Emmanuel LAVALLEE, 76
Madame Catherine MARTIN, 76
Madame Florence MAUNY, 61
Madame Charline PONTILLON, 50
Madame Charlotte RATTEZ, 14

1 Conseillers sortants ou démissionnaires non rééligible

Monsieur Stéphane BOSSUYT, 14

Ouverture de la plateforme de vote

Le dépouillement aura lieu le 11 mars 2024, le vote a lieu uniquement par voie électronique, les électeurs pouvant voter entre le lundi 26 février 2024 à partir de 9 heures (heure métropole) et le lundi 11 mars 2024 jusqu'à 16 heures (heure métropole).

Règles de vote

L'électeur peut voter blanc.

L'électeur ne peut pas voter pour un nombre de candidats supérieur au nombre de sièges à pourvoir.

Les listes peuvent être panachées. Dans ce cas, l'électeur respecte, sous peine de nullité de son vote, les règles cumulatives relatives à la parité et à la représentativité des territoires.

- Les règles de la parité imposent de voter pour un nombre de femmes ou d'hommes compris entre zéro et la moitié au plus du nombre de sièges à pourvoir, soit entre 0 et 4 femmes et 0 et 5 hommes ou entre 0 et 5 femmes et 0 et 4 hommes.

- Les règles de la représentativité des territoires imposent de voter pour 3 candidats minimum établis dans 3 départements différents, puisque la région comporte 5 départements.

Proclamation des élus et notification des résultats

Sont proclamés élus, dans l'ordre déterminé par le nombre de voix obtenues, les candidats ayant obtenu le plus de voix.

En cas d'égalité des suffrages le candidat le plus âgé est élu.

Les votes blancs ou nuls ne font pas partie des suffrages exprimés.

Le résultat du vote est affiché au siège du Conseil régional.

Le conseil national assure la diffusion des résultats des élections des conseils régionaux sur son site internet et auprès de chaque électeur sur son espace personnel.

Sommaire des listes par ordre d'arrivée

Liste n°1 « Synergies positives »	4
Profession de foi de la liste n°1.....	6
Recueil de motivations de la liste n°1	7

Synergies *P*ositives

Pour un ordre où les idées rencontrent les compétences

LISTE DES CANDIDATS



Yohann CHUBERT – Seine Maritime

43 ans / HOMME
Architecte HMONP
Associé de la SARL ATELIER A.P.I
3, rue Auguste Houzeau
76000 ROUEN



Léa CREDIDIO – Seine Maritime

30 ans / FEMME
Architecte HMONP
ATELIER INFINI SASU
8, allée Eugène Delacroix
76000 ROUEN



Stéphanie DURAND – Calvados

50 ans / FEMME
Architecte DPLG
Associée de la SARL ARCHIMANIA
36, boulevard Georges Pompidou
14000 CAEN



Olivier GUERIN – Calvados

37 ans / HOMME
Architecte HMONP
Autres activités liées à l'architecture
Salarié de 13 ARCHITECTURE
13, avenue de Cambridge
14100 HEROUVILLE SAINT CLAIR

Synergies *P*ositives

Pour un ordre où les idées rencontrent les compétences



Denis LAMARE – Manche

66 ans / HOMME
Architecte DPLG
Autres activités liées à l'architecture
3, rue de la source
50000 SAINT LO



Linda LETESSIER QUINTON – Orne

50 ans / FEMME
Architecte DPLG
Associée de la SARL ARCHI-TRIAD
2 ter, rue du sergent Escoffier
61200 ARGENTAN



Arnaud LORGEUX – Calvados

48 ans / HOMME
Architecte DPLG
Associé de la SARL L2 ARCHITECTES
5, avenue Tsukuba
14100 HEROUVILLE SAINT CLAIR



Samuel RABACHE – Calvados

43 ans / HOMME
Architecte HMONP
Associé de la SARL A.D.N.
14 bis, rue des Canadiens
14320 SAINT ANDRE SUR ORNE



Aurélie TALBOT – Eure

38 ans / FEMME
Architecte HMONP
El Aurélie TALBOT / Atelier du Panorama
17 Rue Simone de Beauvoir 27460 ALIZAY

Synergies Positives

Pour un ordre où les idées rencontrent les compétences

PROFESSION DE FOI

9 CANDIDAT(E)S expérimenté(e)s et militant(e)s dans leur pratique, constituent la liste qui se présente à vos suffrages, autour de valeurs partagées.

NOTRE PHILOSOPHIE : entrer en cohérence et en complémentarité avec l'équipe en place, pour constituer une représentativité institutionnelle forte et responsable.

NOTRE AMBITION : conforter et fortifier une relation simple et efficace avec les architectes de la région et toutes les parties prenantes.

NOTRE OBJECTIF : partager notre expertise qui s'appuie sur la diversité de nos profils, de nos pratiques et de nos sensibilités.



● Nombre de conseillers non sortants

● Nombre de candidats pour la liste "Synergies Positives"

LES MISSIONS RÉGALIENNES

- Maintenir la **loi de 77** garantissant l'intervention de l'architecte.
- Assurer la **protection du titre** d'architecte, du respect des droits conférés et des obligations réglementaires imposées aux architectes.
- Travailler au **respect de la déontologie** et notamment la lutte contre les signatures de complaisance, les pratiques déloyales et non confraternelles...
- Réfléchir avant tout élargissement confus du tableau, pour **respecter la loi** et éviter une éventuelle déréglementation.

LES DÉRIVES ET ABUS AUTOUR DU MONOPOLE

- Veiller activement sur les **marchés publics et privés**.
- Veiller au maintien de **relations contractuelles** équilibrées.
- Veiller à l'**indépendance** des architectes et à l'intégrité des missions qui lui reviennent de l'esquisse à la réception.

LA FORMATION ET LES MUTATIONS

- Participer activement au processus des enjeux de la **transition écologique** et du développement durable en proposant des formations adaptées.
- Maintenir et valoriser la présence de l'institution dans les ENSA, pour un dialogue constructif autour de la **formation initiale**.
- Stimuler et encourager la **formation continue**, pour assurer un niveau de connaissance et de compétence reconnu.

LES SERVICES

- Garantir les moyens au **service juridique** pour une disponibilité et une compétence sans faille.
- Être à l'**écoute des confrères et consœurs** en difficulté pour leur apporter le soutien et le service nécessaire.
- Maintenir avec **les organismes de formation** un accueil de qualité pour les jeunes inscrits, leur assurer un accompagnement dans la continuité par la création d'une charte ou d'un tutorat.
- Maintenir et valoriser en lien avec celle du CNOA, une **information transparente**, utile et efficace.
- Mettre en avant **les outils** disponibles et utiles au quotidien.

LA REPRÉSENTATION

- Vous **représenter** en toute équité quels que soient votre territoire, votre expérience, votre pratique.
- Maintenir des **partenariats actifs** (CAUE(S), ENSA, services instructeurs, Maisons de l'Architecture, organismes de formation, syndicats, etc...) pour la défense de l'architecture et la promotion de notre profession.
- Promouvoir la qualité architecturale en milieu scolaire, sensibiliser les jeunes à l'importance de l'architecture dans leur environnement et **démocratiser la profession**.
- Assurer une présence et un dialogue avec les collectivités, l'administration et les institutions de notre région.
- Porter la voix de notre région **sur le plan national** pour participer aux décisions pour l'avenir de notre profession.

Votre voix pour travailler ensemble au service de tous les architectes normands

Synergies *P*ositives

Pour un ordre où les idées rencontrent les compétences

RECUEIL DES MOTIVATIONS

Yohann CHUBERT – Seine Maritime

L'architecte a un rôle à jouer pour diminuer l'impact écologique de la construction en luttant contre les démolitions d'un patrimoine qui, à défaut d'être remarquable, attend qu'il lui soit attribué un usage réinventé.

Cette métamorphose créative fait partie de l'ADN de l'agence API. Depuis 2016, nous redonnons vie à des lieux oubliés en intégrant systématiquement le réemploi de matériaux et le végétal comme invariants.

L'impact durable de nos actions professionnelles se traduit aussi dans notre management en investissant dans le bien-être au travail : formations novatrices, autonomie et épanouissement.

C'est avec cette philosophie que je souhaite m'engager solennellement auprès de la liste *Synergies Positives* et contribuer ainsi activement à la pérennité de notre métier.

Léa CREDIDIO – Seine Maritime

Fondatrice et gérante d'une agence d'architecture éco responsable Atelier Infini, je souhaite m'investir auprès de l'Ordre des Architectes afin de mener des actions en lien vers une architecture plus durable.

Notre profession est en constante évolution, les enjeux économiques, écologiques et sociaux sont aujourd'hui devenus des éléments majeurs dans l'acte de rénover, réhabiliter et construire. Notre profession nous offre la possibilité d'avoir un impact significatif vertueux ensemble.

Impliquée dans une équipe collaborative, partageant des valeurs communes, je souhaite m'inscrire au sein de la liste *Synergies Positives*.

Stéphanie DURAND – Calvados

Architecte diplômée de l'ENSA-Normandie et installée à Caen depuis 17 ans, j'exerce au sein de la SARL Archimania sur tous types de projets, principalement privés, parfois publics.

Mon attachement au métier, à la valorisation de l'architecture auprès du grand public et notamment sur le sujet du renouvellement et de l'optimisation du bâti existant, me donnent l'envie aujourd'hui de m'engager au service de la profession.

La diversité des projets traités au fil des années est une force qui me permettra d'être au plus proche de l'ensemble des confrères de la région.

Pour une cohésion plus forte générée par la proximité, l'entraide et le respect de chacun,

Pour un Ordre Normand uni, actif et représentatif de tous, je m'engage avec *Synergies Positives*

Synergies *P*ositives

Pour un ordre où les idées rencontrent les compétences

Olivier GUERIN – Calvados

Originaire de l'Orne et diplômé en 2012, j'ai collaboré en tant que salarié sur une grande variété de projets. J'ai à cœur de participer pleinement à la mission de service public que défend l'ordre des architectes.

Les enjeux d'aménagement de tous les territoires, la crise écologique et la préservation du patrimoine bâti nécessitent une action collective, confraternelle et accessible à tous.

Les sujets de la ruralité, de l'architecture du quotidien et du patrimoine bâti "ordinaire" me tiennent particulièrement à cœur. La grande diversité des territoires normands est à mon sens un contexte particulièrement fécond pour aborder les défis essentiels auxquels notre profession doit répondre.

Pour un ordre uni dans la diversité, je m'engage dans la liste *Synergies Positives*

Denis LAMARE – Manche

Après avoir dirigé une agence pendant 30 ans, j'exerce aujourd'hui en dehors de la maîtrise d'œuvre, dans le domaine de l'expertise et du conseil.

Mon engagement pour la profession (président de l'Ordre Régional, membre fondateur et président de FORM'A) m'a convaincu que la qualité architecturale et le maintien de notre profession et des droits qui y sont attachés, passaient par le haut niveau de compétence de chacun et chacune d'entre nous.

Le soutien et l'implication dans la formation initiale et continue, forme une synergie pour élever les compétences de notre métier dans sa pluralité pour un monde en pleine évolution. Sachons nous rendre indispensables !

Je m'engage au sein de la liste *Synergies Positives* afin de promouvoir ces actions pour l'architecture et les architectes

Linda LETESSIER QUINTON – Orne

Architecte diplômée en 2002, je suis associée au sein de l'agence ARCHI-Triad depuis sa création dans l'Orne, en 2010. Responsable de l'agence d'Argentan, je réalise des projets publics et privés : constructions neuves ou réhabilitations, ERP ou logements essentiellement.

De par mon expérience de plus de 20 ans, je pense maintenant pouvoir apporter ma contribution à la promotion de notre profession, trop souvent méconnue de nos clients, qu'ils soient élus ou particuliers, notamment dans notre campagne normande, qui m'est chère. Je souhaite travailler dans la confraternité, malgré nos diversités mais dans un intérêt commun, au respect des règles déontologiques.

Je sollicite votre confiance pour protéger au mieux le titre d'Architecte et ses valeurs en m'engageant avec Synergies Positives

Synergies *P*ositives

Pour un ordre où les idées rencontrent les compétences

Arnaud LORGEUX – Calvados

Co-gérant d'une structure implantée au nord de Caen, j'exerce depuis plus de 20 ans tant dans les marchés privés que publics.

Les valeurs portées par le conseil, son application à défendre l'exercice de notre métier, les enjeux techniques et économiques de notre profession mais aussi les défis sociétaux et environnementaux qui s'imposent à nous, sont autant de raisons qui me poussent à renouveler mon engagement pour le CROA Normandie.

Dans le paysage très contrasté qui caractérise la Normandie, la présence d'un conseil de l'ordre soudé et coopératif est une nécessité pour mener à bien les missions qui seront les nôtres

Et c'est dans cet esprit de construction collective que je souhaite inscrire mon engagement au sein de la liste Synergies Positives

Samuel RABACHE – Calvados

Après plusieurs années d'expérience en agence, j'ai décidé de créer ma propre structure en collaboration avec une amie non-architecte pensant que la complémentarité de nos profils était un plus.

Après 5 années d'exercice, je constate que la profession est encore méconnue.

Dans une économie en constante évolution, choisir un architecte se résume souvent à un taux d'honoraires.

Mon investissement pour notre profession m'amène aujourd'hui à promouvoir notre savoir-faire et nos compétences en faisant passer le sujet des honoraires au second plan (même dans un contexte économique difficile).

Choisir de travailler avec un architecte, c'est une relation de confiance et d'appréciation des compétences.

Je m'engage dans la liste Synergies Positives pour promouvoir notre métier.

Aurélie TALBOT – Eure

Avec 10 années d'expérience en tant que salariée et 4 années en entreprise individuelle en milieu rural, je souhaite aujourd'hui, m'investir pour l'Ordre afin de défendre notre profession et nos intérêts communs.

Nous sommes confrontés dans notre quotidien à divers questionnements/problématiques. J'ai la conviction que l'Ordre peut nous apporter les moyens et les compétences nécessaires pour nous accompagner dans nos divers parcours. Il est notre lien commun, notre protecteur et notre force pour représenter les valeurs de l'Architecture pour l'intérêt public.

Impliquée dans l'ensemble de mes actions, je suis engagée dans la liste *Synergies Positives*, pour le profit du bien commun afin que notre Ordre régional soit un outil de notre quotidien.